

Département de la Haute-Vienne

❖ *Commune de DOMPS*

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt quatre mars deux mil vingt trois à 20h30, suivant convocation en date du quatorze mars deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr LÉCOMTE Jean Luc,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr LÉCOMTE Jean Luc
Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge
Mr CHASSAGNE Yannick à Mr CHARIAL Nicolas
Mr MONTHEIL Jean Pierre à Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Membre excusée n'ayant pas donné pouvoir :
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2023

Secrétaire de séance : Mr CHARIAL Nicolas

Délibération 2023/015 en date du 24 mars 2023

Demande de participation dans le cadre d'un voyage scolaire pour

Madame le Maire informe le conseil que le collège d'Eymoutiers a envoyé un courrier en date du 22 février pour informer la commune de la participation de à un voyage scolaire à Rome du 6 au 10 mars 2023. Le coût de ce voyage pour la famille s'élève à 360 €, le collège demande si la commune souhaite participer financièrement.

Madame le Maire rappelle que la commune a pour habitude de participer au financement de voyage scolaire pour les enfants résidant à Domps.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'accorder une participation financière de 100 € dans le cadre du voyage scolaire de
- D'autoriser Mme le Maire à signer tous documents relatifs à cette participation

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 26 mars 2023
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20230324-2023_015-DE
Date de télétransmission : 26/03/2023
Date de réception préfecture : 26/03/2023

